

DÉLIBÉRATION n° 2022 - 43

Schéma directeur des sentiers du Parc

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 15 novembre 2022 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Vu l'avis positif du Bureau du conseil d'administration émis le 24 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

Approuve les modifications de la cartographie du schéma directeur des sentiers du Parc et la note de cadrage associée ci-jointe tels qu'ils ont été présentés.

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise.

Adoptée à Frontenex le 15 novembre 2022,

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS

PARC NATIONAL
DE LA VANOISE

135, Rue du Docteur Julliand
73000 CHAMBERY
FRANCE